

Nom commercial: Ethanolum 90% (V/V) DAB f. Hom

Numéro de la matière: 020295

Version: 1 / CH

Date de révision: 13.07.2026

remplace la version: - / CH

Date d'impression 13.07.26

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Ethanolum 90% (V/V) DAB f. Hom

N° d'article 02029500

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Production de produits pharmaceutique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2

H225

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

Conseils de prudence

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

Nom commercial: Ethanolum 90% (V/V) DAB f. Hom

Numéro de la matière: 020295

Version: 1 / CH

Date de révision: 13.07.2026

remplace la version: - / CH

Date d'impression 13.07.26

P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P501.3	Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Étiquetage réduit (<= 125 ml)**Pictogrammes de danger****Mention d'avertissement**

Danger

2.3. Autres dangers

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Solution alcoolique

Autres ingrédients**éthanol**

No. CAS	64-17-5				
No. EINECS	200-578-6				
Numéro d'enregistrement	01-2119457610-43-0098				
Concentration		>=	50	%	
Le renvoi: [3]					
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)					
Flam. Liq. 2			H225		

eau

No. CAS	7732-18-5				
No. EINECS	231-791-2				
Concentration		>=	10	<	25 %
Le renvoi: [4]					

Notent

Nom commercial: Ethanolum 90% (V/V) DAB f. Hom

Numéro de la matière: 020295

Version: 1 / CH

Date de révision: 13.07.2026

remplace la version: - / CH

Date d'impression 13.07.26

[3] Substance à limites d'exposition professionnelle

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir - danger d'aspiration. Appeler aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Céphalées, Engourdissement, Vertiges, Perte de connaissance, Nausées

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, dégagement de gaz de combustion dangereux; Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Mettre les personnes en sûreté. Veiller à assurer une aération suffisante. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec beaucoup d'eau. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure).

Nom commercial: Ethanolum 90% (V/V) DAB f. Hom

Numéro de la matière: 020295

Version: 1 / CH

Date de révision: 13.07.2026

remplace la version: - / CH

Date d'impression 13.07.26

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	3	Liquides inflammables
Classe de stockage (Suisse)	3	Liquides inflammables

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Le produit est hygroscopique. Stocker uniquement à l'air libre ou dans un local avec protection antidéflagrante.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

éthanol

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	960	mg/m ³	500	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	1920	mg/m ³	1000	ppm(V)

Groupe du risque pendant la grossesse: S Remarque: SSc; Formal; INRS NIOSH

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

éthanol

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	343	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	950	mg/m ³

Concentration sans effet prévisible (PNEC)

éthanol

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Conditions	Long terme	
Concentration	0.96	mg/l

Nom commercial: Ethanolum 90% (V/V) DAB f. Hom

Numéro de la matière: 020295

Version: 1 / CH

Date de révision: 13.07.2026

remplace la version: - / CH

Date d'impression 13.07.26

Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0.79	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	3.6	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment marin	
Concentration	2.9	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Conditions	Occasionel	
Concentration	2.75	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	580	mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire mais il faut empêcher de la respiration des vapeurs

Protection des mains

Gants étanches

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection anti-feu

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière liquide

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur >= 78 °C
Source Banque de données de substances GESTIS

Point d'éclair

Valeur 13 à 22 °C
Source Banque de données de substances GESTIS

température de décomposition

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

Pression de vapeur

Valeur <= 5.8 kPa
Source Banque de données de substances GESTIS

Nom commercial: Ethanolum 90% (V/V) DAB f. Hom

Numéro de la matière: 020295

Version: 1 / CH

Date de révision: 13.07.2026

remplace la version: - / CH

Date d'impression 13.07.26

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Danger d'inflammation ou formation de gaz ou de vapeurs inflammables avec: Air

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Incompatibilité possible avec les matériaux répertoriés à la rubrique 10.5.

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact des agents d'oxydation forts. Réagit au contact des acides forts. Réagit au contact des métaux alcalino-terreux. Réagit au contact des métaux alcalins.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde et dioxyde de carbone, produits de décomposition responsables du danger: vapeurs / gaz inflammables

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

éthanol

Espèces

rat

DL50

7060

mg/kg

Source

Toxicology and Applied Pharmacology. Vol. 16, Pg. 718, 1970.

éthanol

Espèces

rat

DL50

10470

mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

éthanol

Espèces

lapin

DL50

15800

mg/kg

éthanol

NOAEL

8232

mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

éthanol

Nom commercial: Ethanolum 90% (V/V) DAB f. Hom

Numéro de la matière: 020295

Version: 1 / CH

Date de révision: 13.07.2026

remplace la version: - / CH

Date d'impression 13.07.26

Espèces	rat		
CL 50		30000	mg/m ³
Durée d'exposition		4	h
Administration/Forme	Vapeurs		

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**éthanol**

évaluation Non irritant

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**éthanol**

évaluation irritant

sensibilisation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation (Composants)**éthanol**

évaluation non sensibilisant

Mutagénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité (Composants)**éthanol**

évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.

Toxicité pour la reproduction

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)**Exposition unique**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

exposition répétée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

Nom commercial: Ethanolum 90% (V/V) DAB f. Hom

Numéro de la matière: 020295

Version: 1 / CH

Date de révision: 13.07.2026

remplace la version: - / CH

Date d'impression 13.07.26

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Indications générales

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

Toxicité pour les poissons (Composants)

éthanol

Espèces	cyprins dorés (<i>Leuciscus idus</i>)		
CL 50	8140		mg/l
Durée d'exposition	96	h	

Toxicité pour les daphnies (Composants)

éthanol

Espèces	Daphnia magna		
CE50	9000	à	14000 mg/l
Durée d'exposition	48	h	

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

Biodégradabilité (Composants)

éthanol

Valeur	94	%
évaluation	Facilement biodégradable	

Demande Chimique en Oxygène (DCO) (Composants)

éthanol

Valeur	0.93	à	1.67	mg/g
--------	------	---	------	------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Indications générales

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)

éthanol

log Pow	-0.31
---------	-------

facteur de bioconcentration (BCF) (ingrédients)

éthanol

BCF	0.66
-----	------

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

Nom commercial: Ethanolum 90% (V/V) DAB f. Hom

Numéro de la matière: 020295

Version: 1 / CH

Date de révision: 13.07.2026

remplace la version: - / CH

Date d'impression 13.07.26

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

Résultats des évaluations PBT et vPvB (Composants)

éthanol

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

12.7. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation. Le produit est facilement volatil.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: Ethanolum 90% (V/V) DAB f. Hom

Numéro de la matière: 020295

Version: 1 / CH

Date de révision: 13.07.2026

remplace la version: - / CH

Date d'impression 13.07.26

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	1170	1170	1170
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)	ETHANOL SOLUTION (ETHYL ALCOHOL SOLUTION)	ETHANOL SOLUTION
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Quantité limitée	1 l	1 l	
Les catégories de transport	2		
14.5. Dangers pour l'environnement	-		
Code de restrictions en tunnels	D/E		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination
de l'eau (Allemagne)

Remarque

WGK 1

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne)
conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations
manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

Autres informations

Le produit ne contient aucun ingrédient figurant sur la liste des substances candidates à l'inclusion à l'annexe XIV du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec une proportion $\geq 0,1$ % p/p.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Classification et méthode utilisée pour la dérivation de la décision concernant la classification de mélanges conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP :

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2

H225

basé sur des données de test

mentions de danger H-de la rubrique 2/3

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

catégories de danger CLP de la rubrique 2/3

Flam. Liq. 2

Liquide inflammable, Catégorie 2

Nom commercial: Ethanolum 90% (V/V) DAB f. Hom

Numéro de la matière: 020295

Version: 1 / CH

Date de révision: 13.07.2026

remplace la version: - / CH

Date d'impression 13.07.26

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.